



D3310-Direction de la commande publique-Marchés

## DECISION DU MAIRE N° d.2026.041

### Liste des marchés de fournitures courantes, de services et de travaux conclus par la ville de Versailles entre le 30 octobre 2025 et le 26 mars 2026, dont le montant justifie le transfert au service préfectoral du contrôle de légalité et de leurs avenants

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-22 alinéa 4, L.2122-23, L.2131-1, L.2131-2, 4°, D.2131-5-1 et R.2131-6 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2124-1 et R.2124-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure formalisée, les articles L.2122-1 et R.2122-1 et suivants relatifs aux marchés passés sans publicité ni mise en concurrence, les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants relatifs aux marchés passés selon une procédure adaptée, les articles L.2194-1 et R.2194-1 et suivants relatifs aux conditions de modification d'un marché public, et les articles L.2125-1 et R.2162-15 et suivants relatifs aux modalités de passation des concours ;

Vu la délibération n° D.2026.03.4 du Conseil municipal de Versailles du 20 mars 2026 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L.2122-22 précité ;

Vu l'arrêté municipal n° A.2026.458 du 20 mars 2026 donnant délégations de fonctions et de signatures aux élus de la ville de Versailles ;

Vu le budget de l'exercice en cours,

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des marchés et avenants conclus sur la base de la délégation qu'il a reçue à cet effet dans le cadre de la délibération n°D.2026.03.4 du 20 mars 2026.

La liste des marchés de fournitures courantes, de services et de travaux passés suite à procédures dont le montant justifie le transfert au contrôle de légalité et des avenants conclus dans le cadre de cette délégation entre le 30 octobre 2025 et le 26 mars 2026 est la suivante :

#### DECIDE :

- 1) Construction d'un vestiaire de football féminin au stade Jussieu - Lot n°1 : Installation chantier / Terrassement / Dépollution / VRD / Gros-Œuvre - Marché conclu suite à une procédure adaptée avec la société TS CONSTRUCTION domiciliée 28, rue des Fontenelles 78920 Ecqueville pour un montant de 234 255,96 € HT. La durée du chantier est de 6 mois 1/2 à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux et selon le planning prévisionnel.
- 2) Construction d'un vestiaire de football féminin au stade Jussieu - Lot n°2 : Charpente / Ossature bois / Couverture - Marché conclu suite à une procédure adaptée avec la société THERMOSANI domiciliée 10 rue de l'Ormeteau 77170 Servon pour un montant de 173 991,80 € HT. La durée du chantier est de 6 mois 1/2 à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux et selon le planning prévisionnel.
- 3) Construction d'un vestiaire de football féminin au stade Jussieu - Lot n°3 : Menuiseries extérieures métalliques / Serrurerie - Marché conclu suite à une procédure adaptée avec la société FMD domiciliée 19/29 rue de Seine 94400 Vitry-sur-Seine pour un montant de 63 091,08 € HT. La durée du chantier est de 6 mois 1/2 à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux et selon le planning prévisionnel.
- 4) Construction d'un vestiaire de football féminin au stade Jussieu - Lot n°4 : Second Œuvre - Marché conclu suite à une procédure adaptée avec la société BOCTAR domiciliée 26 à 30 rue Calmette et Guérin 78500 Sartrouville pour un montant de 105 071,85 € HT. La durée du chantier est de 6 mois

1/2 à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux et selon le planning prévisionnel.

- 5) Construction d'un vestiaire de football féminin au stade Jussieu - Lot n°5 : Chauffage / Rafraîchissement / Ventilation / Plomberie / Sanitaire - Marché conclu suite à une procédure adaptée avec la société BAFENERGIES domiciliée 66 avenue Carpeaux 95400 Arnouville pour un montant de 58 964,72 € HT. La durée du chantier est de 6 mois 1/2 à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux et selon le planning prévisionnel.
- 6) Construction d'un vestiaire de football féminin au stade Jussieu - Lot n°6 : Electricité - Courants forts - Courants faibles - Marché conclu suite à une procédure adaptée avec la société ETCE 92 domiciliée 184 rue Beranger 92700 Colombes pour un montant de 33 814,24 € HT. La durée du chantier est de 6 mois 1/2 à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux et selon le planning prévisionnel.
- 7) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et Versailles Grand Parc – Lot n°5 Fourniture de bancs, corbeilles et divers équipements (famille 7) – Avenant n°1 au marché conclu avec la société ONDELIA ayant pour objet la modification de la fréquence de révision des prix indiqué à l'article 5 du CCAP.
- 8) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et Versailles Grand Parc – Lot n°5 Fourniture de bancs, corbeilles et divers équipements (familles 1, 2, 5, 6 et 9) – Avenant n°1 au marché conclu avec la société LASCAUX ayant pour objet la modification de la fréquence de révision des prix indiqué à l'article 5 du CCAP.
- 9) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et Versailles Grand Parc – Lot n°5 Fourniture de bancs, corbeilles et divers équipements (familles 3, 4, 10 et 8) – Avenant n°2 au marché conclu avec la société PREFAKIT ATELIERS GEORGE MAHOT ayant pour objet la modification de la fréquence de révision des prix indiqué à l'article 5 du CCAP.
- 10) Fourniture de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation pour la ville de Versailles et Versailles Grand Parc – Lot n°6 Fourniture et pose de mobiliers bois – espaces naturels – Avenant n° au marché conclu avec la société BOIS LOISIRS CREATIONS ayant pour objet la modification de la fréquence de révision des prix indiqué à l'article 5 du CCAP.
- 11) Prestations de maîtrise d'œuvre, de programmiste, d'assistance technique et de conseil pour des opérations immobilières sur la commune de Versailles - Lot n°1 : Assistance Technique, Conseil et mission de programmiste - Accord-cadre multi-attributaires exécuté sous la forme de marchés subséquents conclu avec les sociétés ARP ASTRANCE en qualité de mandataire du groupement domiciliée 1bis avenue de la République 75011 Paris et la société Programme Objectif Projet en qualité de mandataire du groupement domiciliée 29, rue de la Monesse 92370 Chaville, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 1 000 000 € HT pour sa durée totale.
- 12) Prestations de maîtrise d'œuvre, de programmiste, d'assistance technique et de conseil pour des opérations immobilières sur la commune de Versailles - Lot n°2 Opérations immobilières neuves (hors concours) - Accord-cadre multi-attributaires exécuté sous la forme de marchés subséquents conclu avec la société AP Architecture en qualité de mandataire du groupement domiciliée 26 T rue de Montreuil 78000 Versailles et la société OBLO Atelier d'Architecture en qualité de mandataire du groupement domiciliée 139 rue Anatole France 93130 Noisy-le-sec, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 3 000 000 € HT pour sa durée totale.
- 13) Prestations de maîtrise d'œuvre, de programmiste, d'assistance technique et de conseil pour des opérations immobilières sur la commune de Versailles - Lot n°3 Opérations immobilière de réhabilitation - Accord-cadre multi-attributaires exécuté sous la forme de marchés subséquents conclu avec la société Sunmetron en qualité de mandataire du groupement domiciliée 11 cité Falguière 75015 Paris, la société AP Architecture en qualité de mandataire du groupement domiciliée 26 T rue de Montreuil 78000 Versailles et la société Yoonseux en qualité de mandataire du groupement domiciliée 1 rue de Dijon 75012 Paris, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 3 000 000 € HT pour sa durée totale.
- 14) Prestations de maîtrise d'œuvre, de programmiste, d'assistance technique et de conseil pour des opérations immobilières sur la commune de Versailles - Lot n°4 Opérations immobilières en

Monument Historique - Accord-cadre multi-attributaires exécuté sous la forme de marchés subséquents conclu avec la société AC Perrot & F.Richard en qualité de mandataire du groupement domiciliée 60 rue Saint André des Arts 75006 Paris et la société Sunmetron en qualité de mandataire du groupement domiciliée 11 cité Falguière 75015 Paris, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 3 000 000 € HT pour sa durée totale.

- 15) Prestations de maîtrise d'œuvre, de programmiste, d'assistance technique et de conseil pour des opérations immobilières sur la commune de Versailles - Lot n°5 : Ordonnancement, Pilotage, et Coordination - Accord-cadre multi-attributaires exécuté sous la forme de marchés subséquents conclu avec la société Intervals domiciliée 41 rue Edith Cavell 92400 Courbevoie et la société EGSC Bureau d'études domiciliée 110 rue du petit Ieroy Immeuble Le Baudelaire 94550 Chevilly-larue, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 1 000 000 € HT pour sa durée totale.
- 16) Prestations de maîtrise d'œuvre, de programmiste, d'assistance technique et de conseil pour des opérations immobilières sur la commune de Versailles - Lot n°6 : Mission de Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie - Accord-cadre multi-attributaires exécuté sous la forme de marchés subséquents conclu avec la société Leveil Franck domiciliée 29 rue Jean Jaures 22000 Saint-Brieuc et la société SI Prev domiciliée 21 F rue Jacques Cartier 78960 Voisins-le-Bretonneux, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 500 000 € HT pour sa durée totale.
- 17) Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la mise en œuvre de l'opération d'aménagement du quartier de Gally (ancienne caserne Pion) – Avenant n°2 à l'accord-cadre conclu avec le groupement dont le mandataire est la société La Fabrique de la ville ayant pour objet l'augmentation du montant maximum du marché. Le montant maximum du marché passe ainsi de 400 000 euros HT à 440 000 euros HT, soit une incidence financière de +10%.
- 18) Fourniture et installation d'un bâtiment modulaire avec bardage bois en rez-de-chaussée pour création de la Maison des Jeunes, rue de Ploix à Versailles - Marché conclu avec la société MADERA, domiciliée Zone Acti Est Les Ajoncs - rue Enzo Ferrari - 85000 - La Roche-sur-Yon, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, et pour un montant global et forfaitaire de 552 068,00 € HT. La prise de possession du bâtiment modulaire est prévue au plus tard fin août 2026 pour un accueil des jeunes dès la rentrée scolaire de septembre 2026. La durée du chantier lui-même est de 7 mois maximum à compter de la notification du marché, préparation, et repli / nettoyage du site et de ses abords, inclus. La durée globale de marché prévisionnelle, garantie de parfait achèvement comprise, est de 19 mois.
- 19) Nettoyage des locaux et des vitres de divers bâtiments de la Ville de Versailles, du CCAS et de la CAVGP - Lot 1 - Avenant n°6 conclu avec la société Europ Net ayant pour objet l'ajout d'une prestation de nettoyage, et plus précisément la remise en état annuelle de l'extension de l'école maternelle Vauban. Le montant global de cette augmentation pour la période restante (37 mois) est de 2 679,88€ HT mais ne représente aucune incidence financière sur le montant maximum du marché. Cette modification prend effet à compter du 1er août 2025.
- 20) Travaux d'enfouissement des réseaux aériens des rues de Condé , de Turenne et de Villars et de remplacement de lanternes dans diverses rues – Marché conclu avec la société SEIP IDF domiciliée 4 allée des devodes 91160 SAULX LES CHARTREUX suite à une procédure adaptée et pour un montant estimatif de 597 403,50 € HT. La durée du contrat court à compter de sa date de notification jusqu'à l'achèvement de la période de Garantie de Parfait Achèvement (GPA). La durée prévisionnelle du marché est de 24 mois.
- 21) Travaux de réhabilitation de l'ancien Hôtel des Postes de Versailles - Avenant n°5 au marché conclu avec la société BESNARD et CHAUVIN-MARICHEZ ayant pour objet la modification du montant de la tranche optionnelle et la prolongation du délai de marché. Cet avenant implique une augmentation au total du montant initial du marché de 1 396 954,95 € HT, qui passe ainsi à 7 783 538,93 € HT, soit une augmentation de 21,87%.
- 22) Fourniture et livraison de bois d'œuvre et de produits dérivés - Accord-cadre mono-attributaire (à bons de commande) conclu avec la société CARESTIA, domiciliée 8 avenue Gabriel Péri - 78360 - Montesson, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé

à 346 640 € HT pour sa durée totale.

- 23) Travaux d'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la CAVGP - Lot n°1 : Charpente bois et couverture - Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu avec la société UTB (Union technique du bâtiment) domiciliée 59 avenue Gestion Rousset - 93 230 Romainville, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 5 000 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 24) Travaux d'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la CAVGP - Lot n°2 : Etanchéité - Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu avec la société Alpha Services domiciliée 117 traverse de la montre - 13 011 Marseille (exécutant : 1 chemin du chêne rond - 91 570 Bièvres), suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 2 000 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 25) Travaux d'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la CAVGP - Lot n°3 : Maçonnerie, gros œuvre, revêtement de façade et ITE - Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu avec la société Begrand domiciliée 74 bis boulevard du moulin de la tour - 92 140 Clamart, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 2 500 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 26) Travaux d'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la CAVGP - Lot n°4 : Menuiserie extérieure, bois, PVC, stores rideaux - Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu avec la société FMD SAS domiciliée 19/29 rue de la Seine - 94 400 Vitry sur Seine, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 7 000 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 27) Travaux d'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la CAVGP - Lot n°5 : Métallerie, serrurerie, charpente métal et menuiserie métal - Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu avec la société FMD SAS domiciliée 19/29 rue de la Seine - 94 400 Vitry sur Seine, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 7 000 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 28) Travaux d'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la CAVGP - Lot n°6 : Menuiserie intérieure, isolation, cloisonnement, faux-plafonds, revêtement de sols et muraux, carrelage, peinture et signalétique - Accord-cadre à bons de commandes multi-attributaires, conclu avec la société Arc des couleurs domiciliée 234 rue Paul Vaillant Couturier - 94 140 Alfortville et la société Berin Plafonds domiciliée chemin de Saint Jacques - 77 115 Sivry-Courtry, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 8 500 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 29) Travaux d'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la CAVGP - Lot n°7 : Electricité, CFO, CFA et domotique - Accord-cadre à bons de commandes multi-attributaires, conclu avec la société Bathelec domiciliée 1/3 rue de la Procession - 93 200 Saint Denis et la société Spie Batignolles Energie domiciliée 109 Avenue de la Commune de Paris - 92 000 Nanterre, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 5 500 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 30) Travaux d'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la CAVGP - Lot n°8 : Chauffage, climatisation, ventilation, plomberie, sanitaire - Accord-cadre à bons de commandes multi-attributaires, conclu avec la société Tournois SAS, domiciliée 417 rue Fourny - 78 531 Buc Cedex et la société UTB (Union technique du bâtiment) domiciliée 59 avenue Gestion Rousset - 93 230 Romainville, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 7 500 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 31) Travaux d'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la CAVGP - Lot n°1(b) : Désamiantage et déplombage - Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu avec la société KLC Environnement domiciliée 2 rue de la Fosse Guérin - 95 200 Sarcelles, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet

accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 2 000 000,00€ HT pour sa durée totale.

- 32) Travaux d'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la CAVGP - Lot n°2(b) : Curage et démolition - Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu avec la société Tersen - Etablissement Picheta, domiciliée 13 route de Conflans - 95 480 Pierrelaye, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 5 000 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 33) Travaux d'entretien des bâtiments communaux, du CCAS et de la CAVGP - Lot n°3(b) : Taille de pierre, pierreaux - Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu avec la société Chapelle et Cie, domiciliée 26 rue des Osiers - 78 313 Coignières, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 3 500 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 34) Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour des enfants de 0 à 3 ans - Marché conclu avec la société SOREST domiciliée 12 rue du Général Leclerc 78360 MONTESSON, suite à une procédure adaptée ouverte. Le contrat est conclu pour une durée globale à compter de sa notification jusqu'au 28/02/2030. Les prestations de restauration quant à elles débuteront le 1er mars 2026 (date anniversaire). Cet accord-cadre est conclu avec un montant minimum fixé à 1 000 000 € HT et avec un montant maximum fixé à 2 200 000 € HT pour toute la durée du marché.
- 35) Fourniture de quincaillerie, métaux ferreux et non ferreux et petits outillages de jardin (pour les villes de Versailles, la Celle Saint Cloud, Bièvres et Noisy le Roi) - Lot n°1 : Quincaillerie - Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu avec la société Foussier, domiciliée ZA du Monné - 21 rue du Chatelet - 72 700 Allonnes, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 1 320 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 36) Fourniture de quincaillerie, métaux ferreux et non ferreux et petits outillages de jardin (pour les villes de Versailles, la Celle Saint Cloud, Bièvres et Noisy le Roi) - Lot n°2 : Métaux ferreux et non ferreux - Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu avec la société Arcelor Mittal Distribution Solution France - domiciliée Avenue des côides - 51 370 Saint Brice Courcelles, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 282 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 37) Fourniture de quincaillerie, métaux ferreux et non ferreux et petits outillages de jardin (pour les villes de Versailles, la Celle Saint Cloud, Bièvres et Noisy le Roi) - Lot n°3 : Outillage de jardin - Accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu avec la société SEE Guillebert, domiciliée 3 rue Jules Verne - 59 790 Ronchin, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 4 ans à compter de sa date de notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 106 000,00€ HT pour sa durée totale.
- 38) Nettoyage des locaux et des vitres de divers bâtiments de la Ville de Versailles, du CCAS et de la CAVGP - Lot 1 - Avenant n°7 conclu avec la société Europ Net ayant pour objet l'ajout de nouvelles prestations. Ces modifications ne représentent aucune incidence financière sur le montant maximum du marché.
- 39) Travaux de rénovation du clos et couvert du chœur et chevet de l'Eglise Notre Dame de Versailles - Lot n°1 Echafaudage - Maçonnerie - Pierre de taille - Marché conclu avec la société H. CHEVALIER domiciliée 26 rue Henri Regnault 92 150 Suresnes suite à une procédure adaptée et pour un montant global et forfaitaire de 919 994,61 € HT. La durée du chantier est estimée à 17 mois.
- 40) Travaux de rénovation du clos et couvert du chœur et chevet de l'Eglise Notre Dame de Versailles - Lot n°2 Charpente bois - Marché conclu avec la société MDB domiciliée 1 rue Jean Jaures 94800 Villejuif suite à une procédure adaptée et pour un montant global et forfaitaire de 155 000 € HT. La durée du chantier est estimée à 17 mois.
- 41) Travaux de rénovation du clos et couvert du chœur et chevet de l'Eglise Notre Dame de Versailles - Lot n°3 Couverture - Marché conclu avec la société MAN GESTION domiciliée 1670 route de Dieppe 76 230 Quincampoix suite à une procédure adaptée et pour un montant global et forfaitaire de 712 000 € HT. La durée du chantier est estimée à 17 mois.

- 42) Travaux de rénovation du clos et couvert du chœur et chevet de l'Eglise Notre Dame de Versailles - Lot n°4 Menuiserie bois - Peinture - Marché conclu avec la société LES ATELIERS AUBERT -LABANSAT domiciliée Le Vaudôme Route de Lessay 50200 Coutances suite à une procédure adaptée et pour un montant global et forfaitaire de 24 874 € HT. La durée du chantier est estimée à 17 mois.
- 43) Travaux de rénovation du clos et couvert du chœur et chevet de l'Eglise Notre Dame de Versailles - Lot n°5 Vitrail Verrières - Marché conclu avec la société VITRAIL SAINT GEORGES domiciliée 82 avenue Marcel Mérieux 69290 Saint-Genis-les-Ollières suite à une procédure adaptée et pour un montant global et forfaitaire de 149 941,96 € HT. La durée du chantier est estimée à 17 mois.
- 44) Travaux de rénovation du clos et couvert du chœur et chevet de l'Eglise Notre Dame de Versailles - Lot n°6 Ferronnerie - Serrurerie - Marché conclu avec la société Vitrail Saint Georges domiciliée 82 avenue Marcel Mérieux 69 290 Saint Genis les Ollières suite à une procédure adaptée et pour un montant global et forfaitaire de 44 996 € HT. La durée du chantier est estimée à 17 mois.
- 45) Entretien des extincteurs, RIA et bacs à sable, des systèmes d'alarmes incendie et de désenfumage des bâtiments de la ville de Versailles, du CCAS et de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc - Lot n°1 Entretien des extincteurs, RIA et bacs à sable - Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu avec la société AASI domiciliée 5, rue Charlie Chaplin 78390 Bois-D'arcy suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 484 500 € HT pour sa durée totale.
- 46) Entretien des extincteurs, RIA et bacs à sable, des systèmes d'alarmes incendie et de désenfumage des bâtiments de la ville de Versailles, du CCAS et de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc - Lot n°2 Entretien des systèmes d'alarme incendie - Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu avec la société AASI domiciliée 5, rue Charlie Chaplin 78390 Bois-D'arcy suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 673 000 € HT pour sa durée totale.
- 47) Entretien des extincteurs, RIA et bacs à sable, des systèmes d'alarmes incendie et de désenfumage des bâtiments de la ville de Versailles, du CCAS et de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc - Lot n°3 Entretien des systèmes de désenfumage - Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu avec la société AASI domiciliée 5, rue Charlie Chaplin 78390 Bois-D'arcy suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans à compter de la notification. Cet accord-cadre est conclu sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 436 500 € HT pour sa durée totale.
- 48) Prestation de recrutement de professionnels de la Petite enfance (intérim) pour la Ville de Versailles - Avenant n°1 à l'accord-cadre conclu avec la société LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS (LIP), ayant pour objet de prendre acte du changement de titulaire du contrat, transféré à la société LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS TERTIAIRE & MEDICAL suite à un apport partiel d'actifs simplifié intervenu en 2024. Cet avenant est sans incidence financière sur l'accord-cadre, dont le montant maximum reste fixé à 800 000 € HT.
- 49) Maintenance de matériels professionnels des offices de restauration et de buanderie pour la Ville de Versailles et son CCAS - Marché conclu avec la société SYCCAF domiciliée 8 allée des Haphlières 78610 Le Perray-en-Yvelines suite à une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une durée de 48 mois à compter de la date de notification. Cet accord cadre est conclu sans minimum et avec maximum fixé à 389 800 € HT pour toute la durée du marché.
- 50) Réservation de berceaux dans des crèches privées pour la ville de Versailles (marché multi-attributaires) - Avenant n°2 au marché multi-attributaires conclu avec la société Evancia-Babilou ayant pour objet l'ajout de 5 berceaux supplémentaires à compter du 1er septembre 2025, puis de 2 berceaux supplémentaires à compter du 24 août 2026 suite à la fermeture de la structure municipale Vauban à compter du 11 juillet 2025. L'avenant n°2 représente une augmentation globale des dépenses pour la période restante (36 mois) de 189 126,00€ HT. Toutefois, cette modification ne représente aucune incidence financière sur le montant maximum du marché.
- 51) Conception éditoriale, de réalisation, d'impression et de routage du magazine de Versailles ainsi que la distribution de tous documents imprimés - Lot n°1 Conception éditoriale et réalisation du magazine Versailles – Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu avec la société HERMES COMMUNICATION domiciliée 72 avenue Victor Hugo 92170 Vanves suite à une

procédure d'appel d'offres ouvert. Le contrat est conclu pour une durée allant de sa date de notification jusqu'au 31 mars 2030. L'exécution des prestations quant à elles débutent au 1er avril 2026. Cet accord cadre est conclu sans minimum et avec maximum fixé à 320 000 € HT pour toute la durée du marché.

- 52) Conception éditoriale, de réalisation, d'impression et de routage du magazine de Versailles ainsi que la distribution de tous documents imprimés - Lot n°2 Impression et routage du magazine d'informations municipales - Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu avec la société ILD domiciliée 962 allée de Belgique 62128 Wancourt suite à une procédure d'appel d'offres ouvert. Le contrat est conclu pour une durée allant de sa date de notification jusqu'au 31 mars 2030. L'exécution des prestations quant à elles débutent au 1er avril 2026. Cet accord cadre est conclu sans minimum et avec maximum fixé à 880 000 € HT pour toute la durée du marché.
- 53) Conception éditoriale, de réalisation, d'impression et de routage du magazine de Versailles ainsi que la distribution de tous documents imprimés - Lot n°3 Distribution du magazine et de tous les documents imprimés - Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu avec la société PRIVILEGE ET COMMUNICATION domiciliée 8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE suite à une procédure d'appel d'offres ouvert. Le contrat est conclu pour une durée allant de sa date de notification jusqu'au 31 mars 2030. L'exécution des prestations quant à elles débutent au 1er avril 2026. Cet accord cadre est conclu sans minimum et avec maximum fixé à 200 000 € HT pour toute la durée du marché.
- 54) Travaux de la façade de la chapelle de l'église Notre Dame - Lot 7 - Ferronnerie, Serrurerie - Avenant n°3 au marché conclu avec la société VITRAIL SAINT GEORGES ayant pour objet la modification des prix des deux tranches. Cet avenant implique une diminution du montant initial du marché de 2 178 € HT, qui passe ainsi à 112 554,71 € HT, soit une diminution de 1,90%.

*Cet acte est affiché le jour du retour du contrôle de légalité et est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de cette date.*